



# A quels besoins sociaux pourrait répondre l'IAE dans le « monde d'après » ?

Etude menée par le GRAFIE, dans le cadre du groupe d'appui opérationnel Diagnostic et prospective de la Task Force IAE de réponse à la crise du COVID 19.

Juillet 2020.

## Introduction

La crise du COVID 19 a mis à l'épreuve notre tissu productif, et révélé les besoins de structuration d'une économie plus sociale, écologique et solidaire, d'après les mots du président de la République lors de son discours du 14 Juin.

Les structures de l'IAE sont acteurs majeurs de cette économie, et la Task Force IAE formé par les réseaux de l'IAE régionaux pour dessiner les pistes de sortie de crise a aussi pour mission de réfléchir aux moyens de porter cette transition sur le territoire francilien.

L'analyse des besoins sociaux pourrait guider cette action sur les territoires. C'est le sens du décret du 6 mai 1995 relatif aux centres communaux et intercommunaux d'action sociale, les CCAS, qui précise qu'ils ont obligation de procéder annuellement à l'analyse des besoins sociaux (ABS) sur leur commune afin d'orienter la politique territoriale.

Pourtant, elle est peu portée par les collectivités. Ainsi, en 2013, la moitié des communes n'avait fait aucune ABS<sup>1</sup>. Seule une commune sur 6 en a réalisé une en 2018<sup>2</sup>.

A partir de ces ABS, mais aussi des rapports de diverses associations, ONG, et institutions, sur des thématiques de besoins en Ile de France, nous avons voulu dresser ce portrait des besoins principaux, et des opportunités qui peuvent en sortir pour les structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).

Nous nous sommes aussi intéressés aux différents plans proposés par les pouvoirs publics en lien avec ces besoins, les orientations prises par ces décideurs pouvant être fécondes en opportunités pour les SIAE. Nous proposons ainsi des recommandations de pistes d'action pour les SIAE par secteur, qui ne représentent bien sûr pas pour autant une liste exhaustive, les capacités d'innovation sociale des structures étant nombreuses et parfois insoupçonnables !

En effet, l'IAE ne part pas de zéro sur la grande majorité de ces sujets : des structures existent déjà, proposent des innovations sociales pour y répondre. Certains exemples sont donc proposés en encart.

---

<sup>1</sup> « Enquête Île-de-France: Villes solidaires avec les plus pauvres ». Secours Catholique, 2014. [https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier\\_presse\\_-\\_Enquete\\_solidaire\\_mairies\\_IDF\\_2014.pdf](https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier_presse_-_Enquete_solidaire_mairies_IDF_2014.pdf)

<sup>2</sup> Ministère des solidarités et de la santé. « Une commune sur six a réalisé une analyse des besoins sociaux sur son territoire - Ministère des Solidarités et de la Santé », 18 septembre 2018. <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/etudes-et-resultats/article/une-commune-sur-six-a-realise-une-analyse-des-besoins-sociaux-sur-son>

# Alimentation

## Constat

### Aide alimentaire

Commençons par une évidence : les besoins sociaux les plus récurrents sont aussi les plus urgents, ce sont des besoins primaires : se loger, se nourrir.

Ainsi, le premier motif de demande d'aides financières adressées aux CCAS est l'aide alimentaire. 72% des CCAS délivrent des aides alimentaires. 2 millions de personnes relèvent de l'aide alimentaire des banques alimentaires en France<sup>3</sup>, ce chiffre ne prenant pas en compte d'autres assistances dans ce domaine.

A Paris, 6,3% des ménages sont en situation **d'insécurité alimentaire**, c'est-à-dire qu'ils n'ont « pas d'accès à une alimentation sûre et nutritive en quantité suffisante, qui satisfasse les besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie saine et active »<sup>4</sup>

Les femmes sont très majoritaires parmi les bénéficiaires<sup>5</sup>. La plupart ont un logement, 17% un emploi, mais pour la majorité d'entre eux c'est un temps partiel. Les personnes isolées et les familles monoparentales sont surreprésentées parmi les bénéficiaires. Les diplômés et les travailleurs pauvres, sont des profils dont la part est faible, mais en augmentation<sup>6</sup>.

A Paris, la **part consacrée à l'alimentation** est supérieure à la moyenne nationale : elle est de 23% dans la capitale, contre 20% dans le reste du pays.

### Gaspillage

Le journal Le Monde, à partir des données de l'ADEME en 2018 publie un chiffre de 155kg de nourriture gaspillée par personne et par an, soit 240€, si l'on considère l'ensemble de la filière alimentaire, du producteur au consommateur<sup>7</sup>. A l'échelle de l'île de France, cela représente 84 mille tonnes de nourriture emballée gaspillée par an.

C'est 16 milliards d'euros de gaspillés par an, dont deux en île de France.

Le gaspillage alimentaire se répartit entre les consommateurs (33%), les producteurs (32%), la transformation (21%) et la distribution (14%)<sup>8</sup>.

Si l'on prend le chiffre de 98€ distribué par personne par mois aux 2 millions de bénéficiaires de l'aide alimentaire<sup>9</sup>, on obtient un coût de 2,3 milliards d'euros.

---

<sup>3</sup> « Enquête 2018 - Etude nationale auprès des personnes accueillies par les associations et CCAS partenaires de la FFBA ». Banques alimentaires, 1 janvier 2019. <https://www.banquealimentaire.org/sites/default/files/2019-05/Extrait%20etude%20CSA.pdf>

<sup>4</sup> Mairie de Paris. « La stratégie de Paris pour une alimentation durable », 14 novembre 2018. <http://www.paris.fr/pages/la-strategie-de-paris-pour-une-alimentation-durable-5234>

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> Boyer, Marianne, et Eugénie Dumas. « En France, le gaspillage alimentaire en chiffres ». Le Monde. Consulté le 15 juin 2020. [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/06/07/le-gaspillage-alimentaire-en-france-en-chiffres\\_5311079\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/06/07/le-gaspillage-alimentaire-en-france-en-chiffres_5311079_4355770.html)

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Banque alimentaire, rapport cité

Autrement dit, la nourriture gaspillée en Ile de France suffirait à remplacer celle reçue dans le cadre de l'aide alimentaire pour toutes les personnes bénéficiaires du pays.

Notons que ce sujet a déjà été pris en compte par la loi plusieurs fois, notamment en 2013 dans le cadre de la signature du pacte national contre le gaspillage alimentaire, entre l'Etat et les acteurs de la chaîne alimentaire, en 2016, dans la loi contre le gaspillage alimentaire.

Les acteurs de l'ESS peuvent donc s'appuyer sur ces textes de lois pour encourager les décideurs de leur territoire à soutenir les projets permettant d'éviter le gaspillage.

C'est déjà le cas de certains, comme l'Association de l'Entrepôt Est-Francilien des Restaurants du Cœur par exemple.

#### Encart #1 : la lutte contre la faim et le gaspillage alimentaire menée par une SIAE :

« A2EF (Association de l'Entrepôt Est Francilien des Restaurants du Cœur) est une association créée en 2011 dans le but de gérer l'entrepôt logistique des Restaurants du Cœur tout en accompagnant des personnes éloignées de l'emploi en parcours d'insertion. Grâce à différents camions, certains frigorifiés, les salariés et les bénévoles récupèrent les dons et les commandes directement auprès des artisans, des industries et des grandes surfaces. Ils les ramènent à l'entrepôt puis organisent les différentes commandes qui seront ensuite livrées dans les centres de distribution des Restaurants du Cœur dans le Val de Marne. Ces produits seront ensuite distribués aux plus démunis sous forme de panier-repas équilibré dans les différents centres d'aide alimentaire de l'association dans le département ou sous formes de repas chauds distribués dans la rue. »<sup>10</sup>

L'association représente 17 ETP d'insertion, et 68% des sorties en emploi.

#### Malnutrition, obésité

Dans les quartiers prioritaires de Paris, le taux d'obésité est 2 fois plus élevé que la moyenne de la ville<sup>11</sup>.

Les inégalités en termes d'alimentation le sont ainsi aussi en termes de qualité de l'alimentation.

#### Pistes d'action : Prospective, et propositions pour l'ESS

S'il existe encore quelques cas de morts de faim en France<sup>12</sup>, la politique d'aide alimentaire est salutaire, et permet la survie de tous ses bénéficiaires. Pourtant, l'alimentation reste un sujet où l'insécurité est grande et les enjeux sont majeurs : sous-nutrition, malnutrition, gaspillage.

Alors **comment nourrir durablement les citoyens**, c'est-à-dire dans une quantité et une qualité suffisante à la santé de tous et sans détériorer les conditions de production par l'appauvrissement des sols et du climat ?

---

<sup>10</sup> GRAFIE, Economie Circulaire et Insertion par l'Activité Economique, 2019, <http://www.grafie.org/le-grafie-publie-un-guide-des-siae-dans-l-economie-circulaire>

<sup>11</sup> « Enquête Île-de-France: Villes solidaires avec les plus pauvres ». Secours Catholique, 2014. [https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier\\_presse\\_-\\_Enque\\_te\\_solidarite\\_mairies\\_IDF\\_2014.pdf](https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier_presse_-_Enque_te_solidarite_mairies_IDF_2014.pdf)

<sup>12</sup> L'Express.fr. « Lille: un étudiant mort de faim dans sa chambre de cité universitaire? », 12 novembre 2015. [https://www.lexpress.fr/actualite/societe/lille-un-etudiant-mort-de-faim-dans-sa-chambre-de-cite-universitaire\\_1735071.html](https://www.lexpress.fr/actualite/societe/lille-un-etudiant-mort-de-faim-dans-sa-chambre-de-cite-universitaire_1735071.html)

On peut s'appuyer sur les deux scénarios de prospective proposés par le PIREN-Seine<sup>13</sup>. Les chercheurs envisagent que les habitants d'île de France pourraient continuer à s'alimenter en quantité suffisante à travers deux modèles.

### Un système ouvert et spécialisé

Le premier (« ouvert et spécialisé ») s'appuie sur la reproduction du modèle actuel. Il est axé sur la concentration des acteurs (géants agro-alimentaires), la libre circulation des biens alimentaires, l'agriculture intensive basée sur l'importation de soja pour nourrir un bétail important, une spécialisation des territoires par type de production, et des distances d'approvisionnement importante en résultant.

L'alimentation des plus précaires reposerait sur le système de redistribution actuel, qui permet de maintenir les ménages les plus pauvres dans une situation alimentaire précaire, néfaste en matière de santé, mais suffisante à la survie.

**Ce système pourrait permettre de produire suffisamment de nourriture pour l'île de France dans les années à venir.** C'est même un doublement des exportations de céréales qui serait possible, tout comme une augmentation importante du cheptel d'animaux. Mais cela viendrait au coût d'une dépendance accrue dans les ressources fossiles, pour la production des engrais nécessaires ainsi que pour le transport. L'import d'aliments destinés au bétail serait également encore plus nécessaire qu'aujourd'hui. Les intrants, la monoculture continueraient d'appauvrir les sols, de polluer les airs et les eaux.

### Un système autonome et demitarien

Le second (« autonome et demitarien ») viendrait en rupture avec le modèle actuel. Il suppose de se passer des intrants, en diversifiant les rotations de culture, et donc en modifiant l'alimentation même des habitants. La part de viande consommée diminuerait, et reposerait sur un élevage relocalisé dans les régions où il a disparu, moins productif mais reposant sur des ressources fourragères locales, afin de se passer de l'import de soja. L'engrais pourrait être issu de la valorisation des déchets urbains, renforçant l'autonomie de la région.

Les territoires seraient moins spécialisés, et une plus grande diversité de produits serait produite localement. Cela diminuerait l'importance des intermédiaires dans l'agroalimentaire, qui jouent aujourd'hui ce rôle de recomposition de diversité de la production agricole en faisant voyager les produits à travers le pays, voire à travers le monde. Cela **augmenterait la compétitivité des acteurs des circuits courts**, capables de proposer une plus grande diversité de produits qu'aujourd'hui. Ces intermédiaires évités, le gaspillage serait moins grand, cela faisant augmenter l'offre et donc diminuer le coût de l'alimentation, les besoins en aide alimentaire seraient ainsi moins importants.

**C'est ainsi autant d'emplois durables, écologiques,** qui pourraient être occupés par les plus précaires, dont le pouvoir d'achat augmenterait, ce qui ferait baisser les besoins d'aide alimentaire.

Mais l'hypothèse de ce modèle seul ne nous permet d'aller jusqu'à présumer un impact structurel positif sur l'emploi, les destructions inhérentes étant nombreuses (transport, grande distribution). Il ne peut donc pas venir sans être accompagné d'une réflexion sur le partage du temps de travail et des richesses.

C'est à ce niveau que les acteurs de l'ESS ont un rôle important à jouer : si un tel modèle venait à advenir, les structures de l'ESS devront s'y engager pour proposer des modèles d'organisation où le

---

<sup>13</sup> Esculier, Fabien, Gilles Billen, Josette Garnier, et Julia Le Noë. « Nourrir Paris En Temps de Crise... et Après ? » The Conversation, 21 avril 2020. <http://theconversation.com/nourrir-paris-en-temps-de-crise-et-apres-135971>

travail et le revenu sont équitablement répartis, comme affirmé dans la charte de l'ESS<sup>14</sup>. Si elles ne le font pas, il y a fort à parier que la transition écologique du modèle agro-alimentaire ne remplisse pas les enjeux de justice sociale sans laquelle elle ne saurait être acceptée.

**Ce modèle pourrait aussi permettre de produire suffisamment de nourriture à l'horizon 2050** pour l'Île de France. Cela nécessite un changement dans les habitudes alimentaires des français, ainsi qu'une modification profonde de la filière agro-alimentaire, qui entraînerait une résistance au changement importante de la part d'acteurs installés, pour lequel le premier modèle serait bien plus profitable. Il suppose également de devoir renoncer à une part importante des exportations agro-alimentaires, qui se compenseraient néanmoins avec une diminution des importations liées à l'alimentation du bétail.

Il possède l'avantage d'obtenir de bien meilleurs résultats en matière de contamination des eaux, ainsi qu'en émission de gaz à effet de serre.

On peut donc considérer que le deuxième modèle peut être une meilleure solution à considérer, et dans laquelle les acteurs de l'ESS ont un rôle important à jouer. Ils n'ont d'ailleurs pas attendu pour s'y engouffrer très largement. Mais alors à l'échelle de l'Île de France, quelles actions peuvent-ils porter pour s'engager dans la direction de la réalisation de ce scénario ?

### Le plan de la ville de Paris

On pourrait considérer qu'une bonne base peut être la liste de résolutions adoptée le 3 mai 2018 par la ville de Paris<sup>15</sup>. Ces résolutions visent à permettre l'émergence d'une filière plus saine écologiquement, mais aussi plus efficace dans sa mission de nourrir les habitants en quantité et en qualité.

Parmi elles, notons :

- l'approvisionnement local de la restauration hors foyer et les productions alimentaires de proximité, sur lequel peuvent travailler les SIAE en maraichage notamment
- la logistique durable du dernier kilomètre, sur lequel peuvent travailler les SIAE de livraison à vélo
- la culture et l'éducation alimentaire, sur lequel peuvent travailler les SIAE dans le cadre de l'accompagnement social proposé aux salariés en parcours
- la lutte contre le gaspillage sur lequel peuvent travailler les SIAE
- la résilience du territoire et son adaptabilité aux crises
- la gouvernance du système alimentaire parisien.
- le rayonnement des démarches citoyennes
- l'identité commerciale alimentaire parisienne.
- la satisfaction des besoins alimentaires de tous

Les acteurs de l'ESS peuvent ainsi s'appuyer sur ces engagements de la Ville de Paris pour demander son soutien sur des projets allant dans ce sens.

---

<sup>14</sup> « Charte de l'économie sociale | Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Auvergne-Rhône-Alpes - CRESS AuRA ». Consulté le 15 juin 2020. <http://www.cress-aura.org/charte-de-leconomie-sociale>

<sup>15</sup> Etat des lieux de l'alimentation à Paris, article cité

### Une SIAE agissant pour une agriculture locale et durable : la Ferme du Rail dans le XIXème

« La Ferme du Rail est un lieu qui allie agriculture urbaine et solidarité et qui vise à la fois l'insertion de personnes précarisées et la mixité sociale du quartier. Le site est actuellement en construction dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, le long de la petite ceinture ferroviaire et est lauréat de l'appel à projet « Réinventer Paris ». Porté avec Bail Pour Tous par REHABAIL – société coopérative qui fédère Travail et Vie, Atoll 75 et GRAJAR – la ferme doit ouvrir ses portes à l'automne 2019. Ce projet est pensé comme une véritable boucle où les ressources sont utilisées de façon optimale. Les bâtiments du site sont réalisés en bois et en paille par l'entreprise d'insertion APIJ-BAT. L'exploitation de 1 300m<sup>2</sup> accueillera une exploitation maraîchère, une serre, une champignonnière, un restaurant et des logements destinés à des salariés en insertion et des étudiants en horticulture de l'école du Breuil. Le potager en butte, en permaculture hors-sol, sera entretenu par des salariés en insertion dans le cadre d'un Atelier Chantier d'Insertion de l'association de Travail et Vie. Les cultures seront alimentées par un compost issu des biodéchets de restaurants, supermarchés et habitants du quartier ; et seront arrosés notamment avec des eaux de pluie récupérées. Le site accueillera également un bassin d'aquaponie, un poulailler et quelques ruches pour créer un véritable écosystème. Les produits cultivés serviront ensuite à approvisionner le restaurant du site, tenu par les Marmites Volantes, ouvert au public et disposant d'une grande terrasse ouverte. »<sup>16</sup>

### Conclusion : comment répondre aux besoins sociaux en matière d'alimentation ?

A court terme, il y a beaucoup à faire : les données des banques alimentaires sont claires sur l'existence d'une tension importante sur l'alimentation, et toute initiative permettant aux plus précaires de diminuer la facture liée à l'alimentation trouvera un public.

Les initiatives reposant sur la lutte contre le gaspillage s'appuient déjà sur des solutions innovantes et performantes. Pour autant d'autre, afin de passer un cap, un appui important des pouvoirs publics est nécessaire.

A plus long terme et de façon plus structurelle, le modèle proposé par les acteurs de l'ESS paraît nécessaire à la réponse aux besoins sociaux dans le domaine de l'alimentation : ils peuvent faire advenir un modèle agro-alimentaire dense en emplois, plus sains écologiquement, aux richesses mieux réparties, et producteur d'un régime alimentaire diminuant les risques de sous-nutrition, de malnutrition et de gaspillage.

---

<sup>16</sup> GRAFIE, Economie circulaire et Insertion par l'Activité Economique en Ile-de-France, 2019

# Logement

## Constat

D'après une étude du secours catholique, 76% des communes d'Ile de France n'avaient aucune place d'hébergement en 2014. 36 900 ménages étaient en attente de relogement<sup>17</sup>.

En Seine Saint-Denis, 250 personnes par jour appellent le 115 sans obtenir de place d'hébergement<sup>18</sup>.

Par ailleurs, les villes les moins riches sont celles qui ont souvent le plus de places d'hébergement, renforçant les poches de pauvreté<sup>19</sup>.

Le logement des jeunes est un problème grandissant. Ainsi le PDALPD du Val d'Oise souligne que l'accès au logement des jeunes est de moins en moins possible<sup>20</sup>.

On y note également un taux d'habitat indigne estimé à 4,4%.

8,4 % des ménages étaient en attente d'un logement social en 2013, contre 6,7 % dix ans plus tôt.

Le logement représente une part croissante dans l'effort financier des ménages : « L'effort financier consacré au logement pèse de plus en plus lourd dans le budget des ménages franciliens. Remboursements d'emprunts ajoutés aux dépenses d'énergie, charges de copropriété et taxes foncières et d'habitation... »<sup>21</sup>

**Près d'un Francilien sur dix souffre de mal logement.** Près d'un million de personnes sont « logées dans des conditions très difficiles ». Un nombre impressionnant qui regroupe les occupants des logements inconfortables et surpeuplés. S'ajoutent à ces mal logés les 159 000 personnes privées de domicile personnel.

L'indicateur de pression de la demande en Île de France est deux fois plus élevé que la moyenne nationale. Seules 17% des demandes peuvent être satisfaites. A Paris, l'indicateur est 4 fois plus élevé que la moyenne nationale<sup>22</sup>. En 2019, 720 000 ménages étaient en attente d'un logement en Ile de France, un chiffre en augmentation de 5% par rapport à 2017<sup>23</sup>.

Notons qu'un plan de 16 millions d'euros a été voté ce mois de Mai 2020 par la Région Ile de France pour l'aménagement du territoire francilien, afin de « créer des logements sociaux, des résidences

---

<sup>17</sup> Secours catholique, article cité

<sup>18</sup> « L'état du mal-logement en France 2019 - Rapport annuel #24 ». Fondation Abbé Pierre, 2020. [https://www.fondation-abbe-pierre.fr/documents/pdf/rapport\\_complet\\_etat\\_du\\_mal\\_logement\\_2019\\_def\\_web.pdf](https://www.fondation-abbe-pierre.fr/documents/pdf/rapport_complet_etat_du_mal_logement_2019_def_web.pdf)

<sup>19</sup> Secours Catholique, étude citée

<sup>20</sup> « Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, 2015-2020 », 17 Décembre 2015, [http://www.val-doise.gouv.fr/content/download/8484/66311/file/2015-05-05\\_XXX\\_CON\\_PDALHPD-2015-2020-valide.pdf](http://www.val-doise.gouv.fr/content/download/8484/66311/file/2015-05-05_XXX_CON_PDALHPD-2015-2020-valide.pdf)

<sup>21</sup> Choulet, Frédéric. « Logement en Île-de-France : ce que dit la dernière enquête - Le Parisien », 6 mars 2017. <https://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/sur-le-front-du-logement-en-ile-de-france-ca-s-ameliore-mais-06-03-2017-6738750.php>

<sup>22</sup> « Le logement social face au déni de de l'accès des publics modestes et défavorisés ». Cour des Comptes, février 2017. <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/EzPublish/20170222-rapport-logement-social.pdf>

<sup>23</sup> Dichary, Elsa. « Logement social: l'offre en Île-de-France de plus en plus déconnectée des besoins ». Les Echos, 4 mars 2020. <https://www.lesechos.fr/industrie-services/immobilier-btp/logement-social-lile-de-france-tres-en-retard-sur-ses-objectifs-1181791>



étudiantes, le développement de quartiers présentant des dysfonctionnements urbains et la réhabilitation de copropriétés dégradées »<sup>24</sup>.

Ce sont en tout 385 logements pour étudiants et apprentis, et 2.243 logements sociaux familiaux qui sont prévus par l'enveloppe pour la création de logements (12 millions), le reste étant consacré au développement urbain et à la rénovation.

La région a par ailleurs créé le 5 Mars une Société d'économie mixte qui devrait investir 50 millions d'euros pour créer, moderniser et reconvertir du patrimoine immobilier, pour un total de 50 projets représentant 35 000 m<sup>2</sup> d'actifs immobiliers.<sup>25</sup>

Cela s'inscrit dans une dynamique d'augmentation de la part du parc social dans le logement en France, pour atteindre un niveau de 17% en 2017 (contre 11,3% en 1973)<sup>26</sup>.

La cour des comptes note par ailleurs que le logement social est parvenu à se spécialiser au cours des années dans l'accueil des publics les plus défavorisés : les ménages sous le seuil de pauvreté représentent donc une part grandissante des résidents de l'habitat social, alors même que leur part dans la société française est plutôt constante.

Toutefois, malgré ces efforts importants de la puissance publique dans le logement social, les organismes HLM ont subi récemment une compression drastique de leurs ressources, conséquence indirecte de la baisse des APL (loi RLS), que le gouvernement leur a demandé de prendre en charge pour leurs locataires. Cela a asséché la capacité d'investissement des organismes HLM : 3,6 milliards par an d'après Union Habitat<sup>27</sup>. La caisse des dépôts a produit un travail prospectif sur les impacts de cette loi qui conclue sur le scénario suivant : une chute de la production de logements sociaux qui passerait de 100 000 par an actuellement, à 65 000 à l'horizon 2022, avec parallèlement une diminution de la réhabilitation de logements.

**Encart : une SIAE agissant dans le secteur du logement : L'AIFI**

« AIFI (Ateliers pour l'Initiation, la Production et l'Insertion), spécialisé dans l'insertion par le logement et l'économie, œuvre sur le territoire de la Seine et Marne depuis 20 ans. Le cœur de son projet social est d'offrir un toit aux plus démunis, de maintenir les personnes dans l'emploi et de lutter contre l'habitat indigne. »<sup>28</sup>

Les salariés des structures d'insertion de l'association sont ainsi aussi épaulés dans l'accès au logement.

---

<sup>24</sup> Région Île-de-France. « Logement et développement urbain : la Région s'engage pour plus de 16 millions d'euros ». Consulté le 15 juin 2020. <https://www.iledefrance.fr/logement-et-developpement-urbain-la-region-sengage-pour-plus-de-16-millions-deuros>

<sup>25</sup> Région Île-de-France. « 5 nouvelles mesures pour les quartiers populaires ». Consulté le 15 juin 2020. <https://www.iledefrance.fr/5-nouvelles-mesures-pour-les-quartiers-populaires>

<sup>26</sup> Cour des Comptes, rapport cité

<sup>27</sup> L'Union sociale pour l'habitat. « Pourquoi les organismes Hlm sont-ils légitimement inquiets ? » Consulté le 15 juin 2020. <https://www.union-habitat.org/actualites/pourquoi-les-organismes-hlm-sont-ils-legitimement-inquiets>.

<sup>28</sup> GRAFIE, document cité

## Pistes d'actions : Que faire dans l'ESS pour lutter contre le mal-logement ?

### Agir directement sur le logement

Les pistes d'action publiées dans le cadre du rapport « Comment favoriser le vivre ensemble et l'accès à un habitat digne » par l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives<sup>29</sup>, étaient au nombre de trois :

- Agir sur la forme de l'habitat
- Valoriser la participation comme vecteur d'insertion
- Créer du lien favoriser l'insertion dans l'habitat social

Nous reprendrons chacune de ces pistes dans les paragraphes qui suivent.

### *Créer des habitats en s'appuyant sur des innovations productives et des modèles de financement solidaires.*

Des acteurs de l'ESS agissent dans la production de logement, en parvenant à mobiliser d'importants fonds, notamment via la finance solidaire, comme par exemple le modèle Solifap de la fondation abbé Pierre. Toutefois l'envergure de ces actions et l'expertise qu'elles requièrent en font des modèles difficilement diffusables dans l'IAE.

D'autres actions sur l'habitat menées par les acteurs de l'ESS peuvent reposer sur des innovations par l'architecture permettant de réduire les coûts et le temps de construction des logements. C'est par exemple le cas de propositions d'habitation formées à partir de containers à Brest et au Havre.

Elles peuvent aussi s'appuyer sur l'utilisation des logements vacants. Des associations comme Les toits de l'Espoir<sup>30</sup> reposent sur un modèle de réhabilitation de ceux-ci. En s'appuyant sur des ressourceries de meubles, comme il en existe en Île de France afin d'équiper à moindre coût ces logements, ce modèle pourrait permettre de créer des emplois en insertion.

### *Valoriser la participation comme vecteur d'insertion*

Les propositions de cette piste d'action reposent sur leur postulat que la participation à la construction et la gestion des logements par leurs habitants en réduisent le coût.

Le projet Igloo, à Mulhouse, mené par Habitat et Humanisme, s'inscrit ainsi dans ce modèle : « Le projet IGLOO (Insertion Globale par le Logement et l'emploi) propose à des familles de participer à la conception de leur futur habitat, un membre de la famille effectuant un parcours professionnel qualifiant, en lien avec les métiers du bâtiment, qui lui permet de réaliser une partie des travaux de son futur logement. »<sup>31</sup>

### *Créer du lien et favoriser l'insertion dans l'habitat social*

Le postulat de ces actions est qu'améliorer les conditions d'appropriation des logements sociaux par leurs habitants permet in fine d'en limiter les coûts associés, et donc éventuellement de pouvoir en construire plus.

---

<sup>29</sup> Agence Nouvelle des Solidarités Actives, « Habitat et Insertion – Comment peut-on favoriser le vivre ensemble et l'accès et le maintien dans un habitat digne ? », Décembre 2012, [https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2018-08/ANSA\\_FondationMACIF\\_LaboHabitatInsertion\\_SYNTHESE%202012\\_v2.0.pdf](https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2018-08/ANSA_FondationMACIF_LaboHabitatInsertion_SYNTHESE%202012_v2.0.pdf)

<sup>30</sup> Avise, « Dossier Habitat Durable – Zoom ESS : Quelle place pour les acteurs de l'ESS ? », consulté le 2 Juillet 2020, <https://www.avise.org/articles/quelle-place-pour-les-acteurs-de-less>

<sup>31</sup> Habitat et Humanisme, « Igloo : un projet d'insertion global », consulté le 2 Juillet 2020, <https://www.habitat-humanisme.org/projets/igloo-projet-d-insertion-global/>

Ainsi permettre aux locataires d'aménager, de personnaliser leurs logements, génère un sentiment d'appropriation de ceux-ci, et donc de gain de pouvoir d'agir sur sa propre vie. Cela est bénéfique socialement, et peut par ailleurs s'étendre aux espaces partagés dans les résidences.

Les SIAE pourraient ainsi proposer des modèles économiques facilitant cette appropriation de l'habitat : ateliers de bricolage, aide aux réparations, espace de location d'outils à l'échelle d'un quartier à prix modérés, etc.

En faisant cela, elles agiraient pour une meilleure insertion par le logement.

#### Agir en tant qu'intermédiaire entre le public de l'IAE et les acteurs du logement

L'échelle d'action sur le logement demande probablement d'orienter les recommandations vers un rôle de relai entre les personnes en difficulté et les acteurs du logement.

Ce rôle de relai peut prendre plusieurs formes. D'abord, il peut être un accompagnement dans l'accès au droit au logement, mené dans le cadre de l'accompagnement socio-professionnel mené par les SIAE, comme c'est parfois déjà le cas. La proximité nouée entre les SIAE et les salariés pourrait servir à repérer les cas de logement indigne, d'escroquerie de la part de bailleurs peu scrupuleux (marchands de sommeil), etc.

Ensuite, le rôle des SIAE en matière de logement peut prendre la forme d'un relevé des difficultés en matière de logement des salariés en insertion. Les SIAE pourraient ainsi permettre aux acteurs de la politique du logement de disposer de données localisées sur les territoires. Ce rôle de diagnostic sur les conditions de logement des salariés de l'insertion de l'activité économique pourrait être porté par les réseaux. Cela répondrait aux recommandations de la cour des comptes, dans son rapport sur le logement en île de France publié en 2015, qui soulignait la mauvaise connaissance du parc existant, cela justifiant « l'élaboration d'un répertoire statistique de l'ensemble des logements, contenant des informations détaillées par logement et accessible à l'ensemble des décideurs publics du secteurs »<sup>32</sup>.

---

<sup>32</sup> Cour des Comptes, rapport cité

## Personnes dépendantes, public en besoin

Certains changements socio-démographiques, notamment en matière de modèle familial, viennent accroître les besoins concernant des publics particuliers.

### Familles monoparentales

#### Constat

**Les familles monoparentales** prennent une part plus importante qu'auparavant. L'institut Paris Région affirme ainsi que le poids du modèle familial du couple avec enfant ne cesse de décroître par rapport à celui des familles monoparentales<sup>33</sup>. Cela suscite des besoins en termes de garde d'enfant, de soutien scolaire. Ces familles ont par ailleurs plus tendance que les autres à rencontrer des difficultés financières, un seul revenu devant assurer la subsistance du foyer<sup>34</sup>. La part des mères isolées au sein de ces familles est largement majoritaire (85%), et sont plus susceptibles d'être dans une situation de précarité économique et de mal-logement. Dans les ABS consultés de communes d'Île-de-France, les besoins particuliers de ces familles reviennent fréquemment.

Dans les données sur le logement, on note que les foyers monoparentaux sont la catégorie du parc social la plus concernée par la pauvreté : « 60% de ces ménages perçoivent des revenus inférieurs au seuil de pauvreté (60% du revenu médian). Ils constituent 10,1% des locataires du parc, alors qu'ils ne représentent que 3,4% de l'ensemble des ménages français. La part des foyers monoparentaux dans l'ensemble des demandeurs de logement social a progressé de 12,7% en 2006 à 15,3% en 2013<sup>35</sup>.

Afin d'agir notamment sur cet enjeu, le 5 mars 2020, la région a voté 5 mesures pour les quartiers prioritaires, parmi lesquels la construction de « maison des Mariannes », pour soutenir les femmes, les mères du tissu associatif.

#### Pistes d'action

En tant qu'organisation de travail, les SIAE peuvent pour commencer veiller à ce que leurs salarié.e.s élevant des enfants seul.e.s puissent le faire dans des conditions sereines tout en continuant à travailler, soutenant la garde d'enfant, adaptant le temps de travail, proposant des accompagnements sociaux spécifiques répondant aux besoins particuliers, etc.

Mais les SIAE peuvent aussi proposer des activités pour soutenir les familles monoparentales : crèches et garde d'enfants, aide aux courses, offre de loisirs pour les enfants, etc.

Encart : une SIAE dans le secteur de la garde d'enfant pour les salariés en insertion : Energie, à Clichy-sous-Bois

L'association Energie, faisant le constat que la garde d'enfant était souvent un frein pour l'insertion de ses salariés, a créé une crèche de 40 places, dont 20 sont réservés pour des enfants de salariés en insertion.

---

<sup>33</sup> Beaufile, Sandrine. « Ces évolutions démographiques qui impactent les besoins de logements en Île-de-France ». L'Institut Paris Région. Consulté le 15 juin 2020. <https://www.institutparisregion.fr/societe-et-habitat/demographie/ces-evolutions-demographiques-qui-impactent-les-besoins-de-logements-en-ile-de-france.html>.

<sup>34</sup> Ibid.

<sup>35</sup> Cour des comptes, rapport cité

La crèche est désormais une crèche à Vocation d'Insertion Professionnelle, un modèle visant à aider les parents de jeunes enfants éloignés de l'emploi, avec un effort particulier pour les familles monoparentales<sup>36</sup>

## Vieillesse de la population

### Constat

Le vieillissement de la population amène à un problème d'isolement des **personnes âgées** qui est également prégnant en Île de France, alors même que certains territoires sont parmi les plus jeunes de métropole.

Pourtant si l'on prend l'exemple de Chilly Mazarin, en Essonne, on observe une augmentation de 10 points des personnes vivant seules (30% en 2016, contre 20 en 1996). 4 personnes âgées de 75 ans et plus vivent seules dans leur logement, alors que le nombre d'aidants potentiel pour eux est en baisse.

Cet isolement spatial est d'autant plus fort qu'il se couple avec une faible maîtrise des outils informatiques qui pourrait permettre de maintenir un lien social via le web.

Il est toutefois à noter que globalement les seniors franciliens font partie des français les plus aisés en matière de revenus<sup>37</sup>.

### Pistes d'action

D'après le rapport « Grand Age et autonomie » de Mars 2019 du Ministère des solidarités et de la santé<sup>38</sup>, souligne des enjeux majeurs. Parmi ceux, certains peuvent orienter l'action des SIAE.

- Maintien à domicile : les SIAE œuvrant dans le service à la personne, très nombreuses, sont directement positionnées sur ces missions. Des spécialisations dans les besoins spécifiques des seniors pourrait être envisagées
- Attente d'une plus grande égalité de traitement entre les territoires : des diagnostics territoriaux pourront être menés par les SIAE, en partenariat avec les réseaux, pour déterminer les territoires les moins bien desservis
- Gagner en coordination entre les réponses professionnelles : les SIAE agissant dans le soutien aux personnes âgées pourront veiller à la bonne cohérence de leurs actions avec leurs partenaires locaux
- Une pénurie des personnels aggravée par de fortes difficultés de recrutement dans la décennie à venir : les SIAE peuvent avoir un rôle dans l'insertion de nouvelles personnes sur ces métiers en tension.

Les pistes d'action proposées par le rapport peuvent inspirer des actions :

- Sensibilisation à l'inclusion dans la vie de la cité : les associations peuvent se positionner sur des actions de rapprochement entre les personnes âgées et les personnes de leurs quartiers
- Faciliter l'accès des personnes âgées à des solutions innovantes de mobilité, d'adaptation du logement et d'amélioration du quotidien

---

<sup>36</sup> Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion, « Les crèches à vocation d'insertion professionnelle (VIP), en quoi cela consiste ? », consulté le 2 Juillet 2020, <https://travail-emploi.gouv.fr/archives/archives-courantes/article/les-creches-a-vocation-d-insertion-professionnelle-vip-en-quoi-cela-consiste>

<sup>37</sup> Ibid.

<sup>38</sup> Libault, Dominique, « Concertation Grand âge et Autonomie », Ministère des solidarités et de la santé, Mars 2019, [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_grand\\_age\\_autonomie.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_grand_age_autonomie.pdf)

- Simplifier la vie des proches aidants, faciliter leurs démarches, et rendre leurs droits plus effectifs.
- Développer des modes d'habitats intermédiaires pour les personnes âgées plus autonomes
- Former les intervenants auprès des personnes âgées aux réflexes de prévention de la perte d'autonomie
- Eviter les ruptures de parcours pour les personnes âgées : les SIAE pourraient évaluer les situations de ruptures et proposer une offre de service pour les combler

## Précarité des jeunes

### Constat

La précarité des jeunes est en hausse, d'après le rapport de la Croix Rouge sur les moins de 25 ans de 2017. L'ONG dénonce une difficulté « chronique » des étudiants à se nourrir convenablement<sup>39</sup>. 13 000 étudiants parisiens se privent d'entre 4 et 6 repas par semaine par faute de moyens. Le manque de moyens provoque d'importants renoncement aux soins. D'après une étude de l'IREDES, le renoncement aux soins concerne 5,3% des 18-39 ans<sup>40</sup>. La part des bénéficiaires jeunes de la Croix rouge a augmenté d'un point entre 2015 et 2016 (passant de 12 à 13%). Un autre enjeu pour cette part de la population est le passage à la décohabitation, de plus en plus difficile :

« Il y a aussi les jeunes Franciliens qui quittent de plus en plus tardivement le domicile de leurs parents. Ils sont les premiers concernés par les problèmes de logement. Ce phénomène s'accroît surtout dans le centre de l'agglomération parisienne. L'âge médian de décohabitation progresse, et c'est à Paris et en Seine-Saint-Denis que ce recul de l'âge de départ est le plus marqué. »<sup>41</sup>

### Pistes d'action

Le Pacte ambition pour l'IAE propose d'articuler les parcours d'insertion en Garantie Jeune avec les parcours en SIAE, afin que les jeunes bénéficiaires puissent conclure un contrat de travail avec des AI et des ACI (jusqu'ici, seules les EI et les ETTI y sont autorisées).

Au-delà de ce rôle d'aide à l'accès à l'emploi pour les jeunes, les SIAE peuvent mener des activités à leur destination :

- Accès à une alimentation saine : par des offres de restauration collective, d'épiceries solidaires, etc.
- Accès à du matériel permettant la réussite scolaire : la réhabilitation de postes informatiques, que pratique de nombreuses SIAE, par exemple, permet à des jeunes de disposer d'outils performants pour la poursuite des études.
- Accès aux biens de consommation courante : les friperies sont monnaies courante en région parisienne, mais peuvent avoir mauvaise image et rebuter ceux qui pourraient le plus en bénéficier, par honte d'avoir à dépendre de magasins de second choix. Des initiatives telles que celle de la SIAE Bis Boutique Solidaire choisissent d'adopter les codes des boutiques haut

---

<sup>39</sup> Franceinfo. « Misère étudiante : la malnutrition chez les jeunes "commence à devenir chronique" », 31 mai 2017. [https://www.francetvinfo.fr/sante/alimentation/misere-etudiante-la-malnutrition-chez-les-jeunes-commence-a-devenir-chronique\\_2215458.html](https://www.francetvinfo.fr/sante/alimentation/misere-etudiante-la-malnutrition-chez-les-jeunes-commence-a-devenir-chronique_2215458.html).

<sup>40</sup> Chaupain Guillot Sabine, Guillot olivier et Jankeliowitch Laval Eliane, « le renoncement aux soins médicaux et dentaires : une analyse à partir des données de l'enquête SRCV », Economie et statistique n°469-470, 2014.

<sup>41</sup> Beaufils, Sandrine. « Ces évolutions démographiques qui impactent les besoins de logements en Île-de-France ». L'Institut Paris Region. Consulté le 15 juin 2020. <https://www.institutparisregion.fr/societe-et-habitat/demographie/ces-evolutions-demographiques-qui-impactent-les-besoins-de-logements-en-ile-de-france.html>

de gamme, tout en proposant des vêtements à bas coûts récupérés<sup>42</sup>. Ce type d'initiative peut inspirer d'autres offres permettant de casser la barrière symbolique de l'accès à l'aide pour les jeunes.

---

<sup>42</sup> GRAFIE, Economie circulaire et Insertion par l'activité économique en Île-de-France, 2019

## Précarité énergétique :

### Constat

Les dépenses énergétiques sont supérieures de près de 50% à celles de carburants dans le budget des français. Le rapport de la fondation Abbé Pierre souligne :

« Avec près de 1 800 euros de dépenses de chauffage par an en moyenne, la mauvaise performance énergétique du parc de logements français provoque un problème de pouvoir d'achat, mais aussi, faute de pouvoir se chauffer correctement, un manque de confort, avec une hausse continue de la sensation de froid des ménages français, qui s'en plaignent pour 19 % d'entre eux en 2013, contre 11 % en 1996 d'après l'enquête nationale Logement. »<sup>43</sup>.

En tout, on compte 7 millions de passoire énergétique parmi les logements français, soit plus d'une dizaine de million de personnes y habitant. La rénovation de ces logements permettrait de diminuer drastiquement la facture moyenne en énergie payée par les français, et augmenter le pouvoir d'achat.

Cette précarité énergétique a des conséquences documentées, notamment sur la santé des enfants, en termes de poids ou d'asthme<sup>44</sup>. L'argent investi représenterai à terme des couts évités en matière de santé.

**7,5% des ménages d'Ile de France sont en situation de précarité énergétique<sup>45</sup>**, définie comme « des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation des ressources ou de ses conditions d'habitat » (loi grenelle II du 12 Juillet 2010).

Ce besoin social est couvert par les CCAS. En 2019, près d'un tiers des bénéficiaires s'adressant à eux seraient touchées par la précarité énergétique<sup>46</sup>.

C'est par ailleurs le second motif des demandes d'aides financières, derrière l'aide alimentaire, et devant le logement<sup>47</sup>.

### Pistes d'action

Les aides proposées en réponse à ce besoin sont multiples : accompagnement budgétaire, aide à la lecture des factures d'énergie, actions collectives ou individuelles de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie. Les SIAE peuvent être actrices de ces actions.

Surtout, elles peuvent s'engager dans le secteur d'activité de la rénovation de bâtiments.

#### Une SIAE luttant contre la précarité énergétique : LogisCité

« Croix-Rouge Insertion – LogisCité forme depuis 2016 des médiateurs en parcours d'insertion, avec pour principale mission la lutte contre la précarité énergétique en Ile-de-France.

<sup>43</sup> « L'état du mal-logement en France 2019 - Rapport annuel #24 ». Fondation Abbé Pierre, 2020. [https://www.fondation-abbe-pierre.fr/documents/pdf/rapport\\_complet\\_etat\\_du\\_mal\\_logement\\_2019\\_def\\_web.pdf](https://www.fondation-abbe-pierre.fr/documents/pdf/rapport_complet_etat_du_mal_logement_2019_def_web.pdf)

<sup>44</sup> Host, Sandrine, Dorothee Grange, Lucile Mettetal, et Ute Dubois. « Précarité énergétique et santé : état des connaissances et situation en Ile-de-France ». Observatoire Régional de Santé Île-de-France, 2014. [https://www.ors-idf.org/fileadmin/DataStorageKit/ORS/Etudes/Etude\\_1541/Synth\\_PE\\_et\\_sante\\_WEB\\_1\\_.pdf](https://www.ors-idf.org/fileadmin/DataStorageKit/ORS/Etudes/Etude_1541/Synth_PE_et_sante_WEB_1_.pdf)

<sup>45</sup> Ibid.

<sup>46</sup> UNCCAS. « Précarité énergétique : tableau de bord 2019 », 9 janvier 2020. <https://www.unccas.org/precarite-energetique-tableau-de-bord-2019>.

<sup>47</sup> Ibid.



A l'issue de leur formation de 56h, les médiateurs en économies d'énergie sont capables d'apporter un diagnostic sociotechnique complet, permettant d'accompagner au mieux les ménages de façon transverse (bâti, usages, équipements).

De la détection des publics jusqu'à l'orientation vers des solutions adaptées, LogisCité apporte des solutions concrètes (conseils sur les usages, installation d'équipements économes) permettant de réaliser des économies d'énergie et d'eau immédiates. »<sup>48</sup>

---

<sup>48</sup> <https://www.logiscite.com/siae-croix-rouge-insertion>

## Fractures numériques

### Constat

2/3 des CCAS de France ont déclaré en 2019 constater une augmentation des sollicitations des personnes sans équipement informatique ayant des difficultés d'usage du numérique et des personnes âgées.

La fermeture des guichets et la dématérialisation entraîne des inégalités fortes d'accès au droit. 42% des personnes n'ayant pas de connexion internet déclarent qu'il est difficile de faire certaines démarches sans internet<sup>49</sup>. 62% déclarent qu'internet leur faciliterait les choses.

Depuis quelques années pourtant, les coûts du matériel informatique diminuent. Aujourd'hui, plus de 80% des Français ont accès à un ordinateur et à une connexion internet<sup>50</sup>. Ce chiffre augmente d'année en année.

#### Encart : La lutte Contre la fracture d'accès au numérique menée par une SIAE : l'exemple de Actif DPS

« Actif DPS est une entreprise d'insertion qui récupère des parcs informatiques qui font l'objet de remplacement dans les entreprises. Après rénovation complète et installation de nouveaux logiciels sous licence, le matériel informatique est revendu avec une garantie complète d'un an aux écoles, aux associations, aux particuliers et aux organisations non gouvernementales œuvrant dans des pays en voie de développement. Les équipements mis au rebut sont éliminés par des sociétés agréées et habilitées à fournir des certificats de destruction et des Bordereaux de Suivi de Déchets Industriels (BSDI). En 20 ans, près de 30 000 ordinateurs ont été rénovés et revendus, dont 50 % dans des établissements d'enseignement primaire. Plus de 800 écoles ont ainsi acquis du matériel informatique rénové par Actif DPS »<sup>51</sup>

L'association représente 12 ETP d'insertion pour 75% de sorties en emploi.

Les 16% des français qui n'utilisent pas internet sont âgés. Les non-diplômés sont surreprésentés. Les résidents des petites agglomérations le sont aussi. La raison principale invoquée pour le non-usage d'internet est le manque d'intérêt, devant le manque de compétence (20%). Moins de 5% évoquent le coût d'accès.

Mais les usages de l'informatique restent très inégaux, et au-delà de l'enjeu de l'accès à l'informatique, réside celui des compétences et de l'éducation à l'utilisation des outils numériques.

Le niveau social joue dans le niveau de compétence numérique, « l'illectronisme » touchant majoritairement les plus défavorisés<sup>52</sup>.

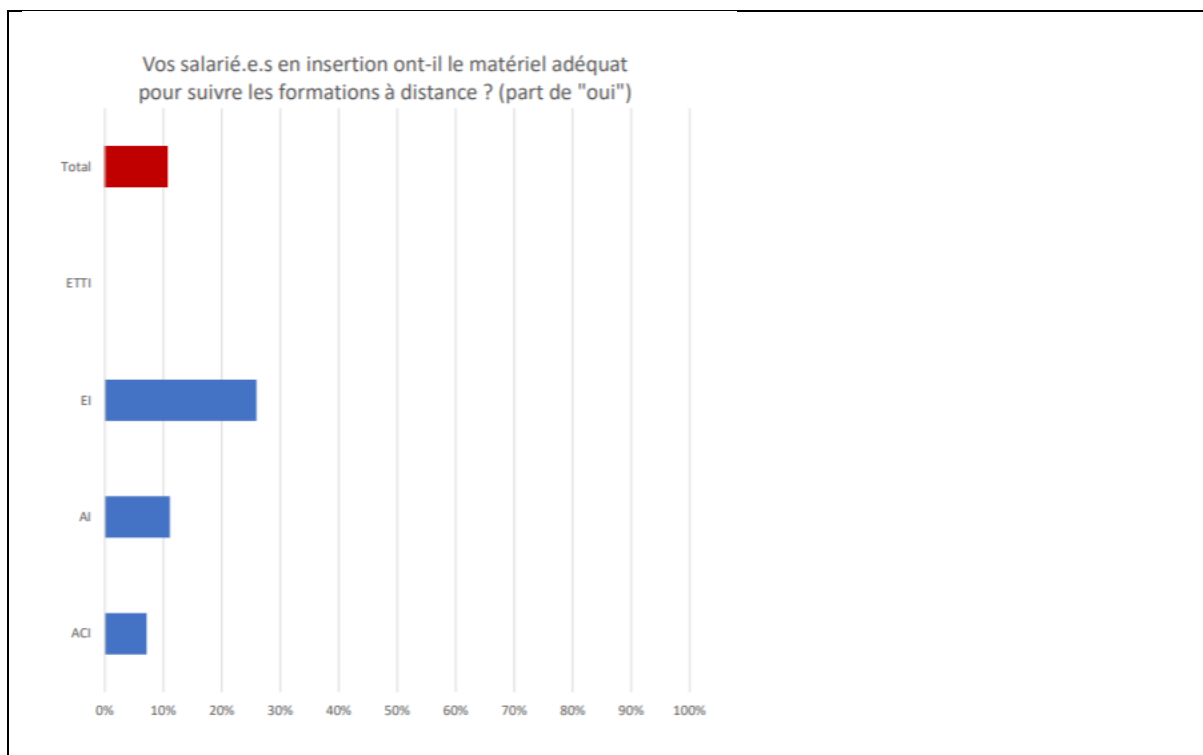
---

<sup>49</sup> « Premiers résultats de l'enquête Capacity sur les usages numériques des français ». GIS M@rsoin, 9 mars 2017. [https://www.marsouin.org/IMG/pdf/rapport\\_capacity\\_-\\_premiers\\_resultats.pdf](https://www.marsouin.org/IMG/pdf/rapport_capacity_-_premiers_resultats.pdf).

<sup>50</sup> Ibid.

<sup>51</sup> GRAFIE, document cité

<sup>52</sup> GIS M@rsoin, enquête citée



Extrait du document *Rapport Statistique – La crise du COVID 19 et l'IAE – GRAFIE, Mai 2020.*

13 millions de français demeurent éloignés du numérique, souligne le rapport sur l'illectronisme du Secrétariat d'Etat au Numérique du 13 septembre 2018<sup>53</sup>. 57% des français non-diplômés disent ne pas être prêts à adopter de nouvelles technologies, contre 24% dans la population normale.

La fracture numérique s'accompagne par ailleurs d'une délocalisation des services d'assistance informatique. La dématérialisation permet aux centres d'appels d'être placés dans des pays à moindre couts salariaux.

Ainsi, pour les acteurs de l'ESS, la création par exemple de services d'assistance en informatique se justifierait à la fois en termes de relocalisation et en termes de réponse aux besoins sociaux.

**Encart : une SIAE permettant à tous d'accéder à des compétences en informatique : le PoleS**

« En 2016, PoleS et son programme « Ma6TVaCoder » obtenait la labellisation Grande Ecole du Numérique pour l'ouverture d'Ecoles du web à Villeneuve-la-Garenne, Pierrefitte-sur-Seine, Pantin, Vitry-sur-Seine, Gonesse, Paris 18e, Poissy. Avec l'ouverture en 2017 de FabLabs adossés à ses Ecoles du web, PoleS concevait les premiers tiers lieux au cœur des quartiers populaires dédiés à la formation professionnelle et à l'éducation numérique.

Parallèlement la structure a développé une offre de services pour la conception de site internet et d'application mobile. Enfin 2018 sont nés les premiers ateliers de médiation numérique à destination des résidents des quartiers. »<sup>54</sup>

<sup>53</sup> Secrétaire d'état chargé du numérique, « Pour une France connectée, plan national pour un numérique inclusif », Septembre 2018, [https://minefi.hosting.augure.com/Augure\\_Minefi/r/ContenuEnLigne/Download?id=DF5FF4F7-3ECA-4F16-A6EB-77DDF4E67D05&filename=171%20-%2020180913%20DP\\_Plan%20national%20pour%20un%20num%C3%A9rique%20inclusif\\_SNNI%20VDEF2-compressed.pdf](https://minefi.hosting.augure.com/Augure_Minefi/r/ContenuEnLigne/Download?id=DF5FF4F7-3ECA-4F16-A6EB-77DDF4E67D05&filename=171%20-%2020180913%20DP_Plan%20national%20pour%20un%20num%C3%A9rique%20inclusif_SNNI%20VDEF2-compressed.pdf)

<sup>54</sup> GRAFIE, Article cité

## Pistes d'action

La banque des Territoires et l'Etat s'est engagé en mai 2018 à hauteur 15 millions d'euros, pour financer l'accès au numérique pour tous, dont 5 dédiés à la « structuration d'acteurs locaux de l'inclusion numérique, aux côtés des collectivités territoriales ». Des projets menés par les SIAE pourraient ainsi rentrer dans ce cadre. D'autres fonds sont disponibles, une cartographie est proposée dans le Rapport Inclusion Société numérique de Mai 2018<sup>55</sup>

Les pistes d'action sont très vastes dans ce domaine où beaucoup reste à faire.

- Dans les parcours d'accompagnement, éduquer à l'usage du numérique. Pour garantir la continuité de cet accompagnement et la montée en compétence des salariés, des solutions telles que Open Badges permettent de se repérer dans les compétences acquises et celles qui restent à travailler.
- Dans les activités menées par les SIAE, de nombreux métiers du numérique sont possibles : à l'image du PoleS, les SIAE peuvent ainsi permettre une montée en compétence à leurs salariés, pour qu'ils exercent des métiers de codage, de création et maintenance de sites web, d'assistance informatique, etc. Ces métiers présentent l'avantage d'être valorisés sur le marché de l'emploi.
- Des activités reposant sur une offre d'accès en libre-service à du matériel pourraient être imaginées. L'activité de la SIAE serait d'entretenir le matériel et permettre l'accès à ceux qui en ont besoin

---

<sup>55</sup> Secrétaire d'Etat au numérique, « Rapport et recommandations, stratégie nationale pour un numérique inclusif », Mai 2018, [https://rapport-inclusion.societenumerique.gouv.fr/rapport\\_numerique\\_inclusif.pdf](https://rapport-inclusion.societenumerique.gouv.fr/rapport_numerique_inclusif.pdf) p.48

# Mobilité

## Constat

42% des CCAS délivrent des services pour la mobilité et le transport. Dans les ABS consultés, on constate que la mobilité est un facteur grandissant d'intégration sociale, et les situations d'impossibilité de mobilité génèrent des problèmes en cascade.

En moyenne les résidents de l'Île-de-France passent 1h30 à se déplacer par jour. Cette moyenne est assez uniforme sur tous les départements<sup>56</sup>.

Sur les 43 millions de déplacements quotidiens en Île-de-France, 40% sont réalisés à pied, 35% en voiture, 22% en transport en commun, 2% à vélo, 1% en deux roues motorisées.

Les déplacements ont dans l'ensemble augmenté entre 2010 et 2020. La part des déplacements motorisés a diminué (-5%), au profit des modes actifs (vélo, marche etc. : 8% de plus à pied, 30% de plus à vélo) et des transports en communs (+14%). La hiérarchie entre les deux roues s'est inversée en 10 ans : il y a désormais plus de déplacements faits à vélo qu'en véhicules deux roues motorisés.

Avec une augmentation d'un tiers des déplacements cyclistes, un nombre 3,7 millions de vélos en Ile de France, un volume de vélos électriques multiplié par 3 en 10 ans, **on peut présager de besoins accrus en matériel et réparation de vélo et en entretien des équipements**, deux secteurs dans lesquels l'IAE peut s'investir plus fortement.

Le déconfinement a par ailleurs vu un plan nouveau de développement des pistes cyclables, afin de désengorger les transports en commun, avec notamment l'ouverture d'un réseau structurant de pistes cyclables pensées de la même manière qu'un réseau de transport, et non à la marge des routes automobiles comme c'était le cas jusqu'ici. En Avril, la région annonçait ainsi un soutien à hauteur de 300 millions d'euros pour créer ce réseau : « afin d'offrir une alternative nouvelle à une partie des usagers de la voiture et des transports en commun. Sa réalisation devrait être amorcée rapidement sous la forme de pistes cyclables temporaires, au moment où il est nécessaire de limiter la fréquentation des transports en commun pour des raisons sanitaires »<sup>57</sup>.

Cela se couple avec le plan vélo lancé par le Ministère de l'écologie le 11 mai 2020, dans cette même perspective d'adapter les mobilités au déconfinement. Celui-ci a porté l'enveloppe de 20 à 60 millions d'euros. Cette enveloppe permet de financer la mesure « coup de pouce vélo », qui permet une prise en charge de 50€ pour la remise en état d'un vélo pour les particuliers, d'aides pour les collectivités pour la mise en place de stationnements pour vélos, et de formations pour apprendre à circuler en sécurité. Le plan crée également une « Académie des métiers du vélo » qui se donne pour objectif de former 500 mécaniciens par ans, et participe à la construction des nouvelles voies cyclables.

Les déplacements à vélo sont toutefois principalement faits par des hommes (plus de 60%), actifs (plus de 60%) en petite couronne (1/3), plus que dans Paris ou en grande couronne. **Il convient donc encore de faire un travail pour parvenir à ce qu'une population plus large ait accès à ce mode de déplacement.**

---

<sup>56</sup> « La nouvelle enquête globale transport - 2018 ». OMNIL, 24 septembre 2019. [http://www.omnil.fr/IMG/pdf/presentation\\_egt\\_v\\_publique\\_vf.pdf](http://www.omnil.fr/IMG/pdf/presentation_egt_v_publique_vf.pdf)

<sup>57</sup> Region, L'Institut Paris. « RER Vélo Île-de-France ». L'Institut Paris Region. Consulté le 15 juin 2020. <http://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/rer-velo-ile-de-france.html>.

Par ailleurs, notons que 38% des stations de l'île de France (métro, RER, train) sont accessibles PMR, un chiffre qui devrait passer à 60% en 2024.

La région Ile de France a initié en 2016 sa « révolution des transports » et a adopté depuis des budgets particulièrement importants dans la mobilité (le budget 2019 représente une augmentation de +37% par rapport à 2015).

Cela se couple avec une volonté d'améliorer la propreté des installations (plan d'un million d'euros pour la qualité de l'air, 3,5 milliards pour la modernisation des gares), et bien sûr avec le déploiement de nouvelles lignes et stations (Grand Paris Express, RER E).

La transition dans la billettique par le biais du numérique pose des questions d'éducation aux compétences numériques.

### Pistes d'action

Des SIAE agissent déjà dans le secteur du vélo, à plusieurs niveaux :

- Réparation et réhabilitation de vélo pour proposer une offre à bas coût de matériel performant
- Promotion de la pratique, par le biais d'ateliers de réparation pédagogiques
- Métiers pratiqués à vélo : livraison, logistique etc.
- Production de matériel et accessoires pour vélo à partir de produits recyclés

#### Encart : Une SIAE qui promeut la pratique du vélo : [Bicyclaide, Gennevilliers \(92230\)](#)

« [BicyclAide](#) a 3 objectifs. Le premier est promouvoir la pratique du vélo en proposant un service de réparation de vélos, des ateliers afin d'enseigner comment réparer son vélo soi-même et la mise à disposition de vélos pour les salariés. Le deuxième objectif est le réemploi des vélos. Dans leur atelier de Gennevilliers, l'équipe collecte, trie, répare et donne une seconde vie aux vélos destinés au rebut. Le troisième objectif est la création d'emplois pérennes dans la suite du projet d'insertion »

L'association représente 14 ETP d'insertion.

#### L'exemple de [Carton Plein](#)

« [Carton Plein](#) est une association d'insertion qui collecte gratuitement les cartons de déménagement des particuliers et des professionnels à Paris. Les cartons sont récupérés en vélo électriques puis sont reconditionnés afin d'être remis en bon état de vente. Cette activité, effectuée par des personnes du Dispositif Premières Heures, permet d'éviter la fabrication de nouveaux cartons, limitant ainsi la consommation d'eau et les émissions de carbone. »

L'association fait travailler 10 salariés en insertion, pour 5 ETP d'insertion.

#### L'exemple de [Bicyclo](#)

« [Bicyclo](#) est un rassemblement d'associations et de collectifs de Plaine Commune qui proposent des activités pour promouvoir l'usage du vélo. Avec l'association Etudes et Chantiers, Bicyclo porte La Maison du Vélo, chantier d'insertion de Saint-Denis qui vise à donner une nouvelle vie à des vélos destinés à la déchetterie. Les vélos récupérés sont réparés dans l'atelier par huit salariés en insertion, puis sont revendus à de faibles prix. Les vélos en trop mauvais état sont quant à eux démontés afin d'être valorisés en pièces détachées.

Chaque mois, l'association anime avec la Régie de Quartier de Stains un atelier « Café réparation » ouvert aux habitants adhérents. Encadrés par une équipe de bénévoles, conseils et matériel sont mis à leur disposition pour réparer jouets, appareils électroménagers et

vélos. Ces ateliers sont l'opportunité de sensibiliser au réemploi, à la réparation ainsi qu'à la pratique du vélo, le tout dans une ambiance conviviale de solidarité. De plus, la Régie de Quartier de Stains assure la vente de vélos réparés et anime des ateliers d'auto-réparation deux fois par semaine »

D'autres associations comme, [le Rayon Vert](#), [Solicycle](#), ou [Sauvegarde 95](#) proposent également des activités autour de la pratique du vélo.

On pourrait envisager en plus de ces offres d'ores et déjà existantes d'autres pistes d'action pour les SIAE :

- Mener des diagnostics sur la pratique des mobilités douces par les salariés : quels freins ? quelles opportunités ?
- Agir sur la question des barrières dans la pratique des mobilités douces : comment démocratiser les pratiques à tous, quel que soit sa classe sociale, son genre, et son âge ?
- Structurer des offres de logistiques par la mobilité douce coordonnées entre SIAE pour mailler un territoire large
- Créer des plateformes de livraison à destination des particuliers pour des biens de consommation courante : en région parisienne la plupart des biens achetés en ligne sont aussi disponibles en magasin, mais pas forcément à proximité immédiate du consommateur. Un système de livraisons par les mobilités douces proposés aux commerces locaux permettrait de réduire le temps de livraison par rapport à des services comme Amazon, de soutenir les commerces locaux, de valoriser économiquement le réseau cyclable, en plus de fournir un emploi aux livreurs.

# Améliorer les conditions de métiers précaires et précarisés par la crise ?

## Constat

Le confinement n'a pas été vécu de la même manière par tous les travailleurs, et il convient de réfléchir aux mesures à prendre afin d'en pallier les conséquences.

On peut d'ores et déjà tirer des leçons dans le cas où un tel épisode viendrait à se reproduire. Ainsi, en matière de diminution de l'exposition au risque des ouvriers et employés : 61% d'entre eux ont été concernés par le maintien travail sur site, alors que seuls 21% des salariés considéraient que les mesures de prévention étaient suffisantes pour les protéger sur place.

La crise a par ailleurs provoqué une baisse d'activité dont les conséquences sur l'emploi ont commencé à se faire sentir, mais dont le principal reste probablement à venir. Pour le moment, les principaux touchés sont les membres du « halo autour du chômage », et du « second marché du travail » (formé de l'emploi informel, partiel, précaire). Les salariés en CDD, en intérim, sont nombreux à être désormais au chômage. Les personnes au chômage avant le confinement n'ont majoritairement pas pu retrouver d'emploi.

Enfin, le confinement a révélé la dépendance de la société sur des métiers particulièrement précaires, que la crise peut avoir précarisé d'autant plus. On pense d'abord au personnel des hôpitaux, soignant, mais aussi personnel d'entretien etc. Mais c'est aussi bien sûr le cas des employé.e.s des commerces essentiels restés ouverts. On pourrait aussi citer les auxiliaires de vie et aides à domicile, dont le pouvoir d'achat a diminué respectivement de 31 et 17% en 17 ans.

La crise a aussi révélé la dépendance envers les travailleurs de plateformes en ligne de livraison. Les employé.e.s d'Amazon ont fait l'actualité pendant le confinement. Les livreurs de nourriture à vélo sont actuellement sur le devant de la scène, les livreurs Frichti menant une grève depuis début Juin.

Ils dénoncent l'exploitation de travailleurs sans papiers<sup>58</sup> ayant travaillé pour l'entreprise, mais ne pouvant bénéficier d'une régularisation, les critères pour cela ne concernant que les salariés. Eux sont auto-entrepreneurs.

La situation des sans-papiers dans ces plateformes est d'autant plus sujette à discussion depuis les révélations sur le système de « prête-nom » révélé par Libération début Juin : des livreurs disposant d'un compte légal d'auto-entrepreneur le louent illégalement à des travailleurs sans papiers. Uber Eats, Deliveroo, font travailler (à leur insu officiellement) des centaines de sans-papiers, sans protection donc qui reversent une part de leurs revenus à des loueurs de compte.

Une étude parue sur The Conversation déclare ainsi :

« S'ils étaient pour beaucoup étudiants, ils ont été progressivement remplacés par des travailleurs étrangers, exilés ou sans papiers, qui n'ont d'autre choix que de louer illégalement des comptes à des français pour pouvoir travailler »<sup>59</sup>.

---

<sup>58</sup> Lefèvre, Thibault. « Alfred, livreur sans-papiers pour Frichti : "C'est un abandon" », 10 juin 2020. <https://www.franceinter.fr/alfred-livreur-sans-papiers-pour-frichti-c-est-un-abandon>

<sup>59</sup> Lebas, Chloé. « Comment Le Confinement a Enfoncé Les Livreurs à Vélo Dans La Précarité ». The Conversation. Consulté le 15 juin 2020. <http://theconversation.com/comment-le-confinement-a-enfonce-les-livreurs-a-velo-dans-la-precarite-138617>.



Ce même article détaille combien la crise a accentué la précarité subie par les livreurs, en matière de risque sanitaire, d'accès au droit du travail, ou à la santé.

Ces divers événements révèlent à quel point ce métier est exercé dans des conditions précaires, le nœud gordien du problème étant le statut d'auto-entrepreneur sur lesquels reposent ces systèmes de salariat déguisé, et qui permet aux entreprises de se déresponsabiliser, niant le lien de subordination qui existe entre elles et les livreurs. La transparence sur le fonctionnement des algorithmes organisant le travail est également en cause<sup>60</sup>.

Le statut d'auto-entrepreneur a déjà été remis en cause par la cour de cassation dans le cas d'un chauffeur Uber, requalifié en salarié<sup>61</sup>, tout comme l'avait été un livreur à vélo de l'entreprise Take Eat Easy<sup>62</sup>

### Pistes d'action

L'IAE pourrait servir de laboratoire pour améliorer les conditions dans lesquels sont pratiqués ces métiers. Dans la mesure où le métier de livreur à vélo est de fait d'ores et déjà exercé par la population immigrée, il pourrait être intéressant de réfléchir à des moyens d'encadrer, de protéger ce travail et de l'inscrire dans des procédures d'insertion.

Cet exemple de métier précaire, à faible niveau de qualification, pourrait inspirer des SIAE à en transformer les conditions d'exercice, comme elles pourraient le faire pour de nombreux autres.

#### Livraisons à vélo : un modèle alternatif proposé par une association : CoopCycle

L'association CoopCycle est une fédération d'associations de livraison à vélo cherchant à créer un autre modèle que celui proposé par les géants du secteur.

Ces structures sont des coopératives, reposant sur l'utilisation d'un logiciel au code ouvert, qui permet à chacune de l'adapter. Le mode de gouvernance fait que cet algorithme est possédé par chacun, et son fonctionnement peut être modifié, remis en cause, amélioré collectivement.

L'association a gagné en 2007 le Trophée de l'Economie Sociale et Solidaire de la ville de Paris, mais n'a pas encore développé de service en Île-de-France.

---

<sup>60</sup> Recker, Fabien. « Plateformes numériques : une proposition de loi pour protéger les travailleurs ». Public Sénat, 3 juin 2020.

<sup>61</sup> Comarmond, Leïla de. « Plateformes : l'exécutif réfléchit à un nouveau statut pour les chauffeurs Uber ». Les Echos, 5 mars 2020. <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/plateformes-la-piste-dun-troisieme-statut-entre-salariat-et-travail-independant-resurgit-1182470>.

<sup>62</sup> « Arrêt n°1737 du 28 novembre 2018 (17-20.079) - Cour de cassation - Chambre sociale - ECLI:FR:CCASS:2018:SO01737 | Cour de cassation ». Consulté le 15 juin 2020. [https://www.courdecassation.fr/jurisprudence\\_2/chambre\\_sociale\\_576/1737\\_28\\_40778.html](https://www.courdecassation.fr/jurisprudence_2/chambre_sociale_576/1737_28_40778.html).

## Conclusion

La crise a révélé, accentué de nombreux besoins sociaux. L'utilisation du numérique pour l'accès au droit, le maintien du lien social, de l'activité professionnelle, est ainsi encore plus nécessaire aujourd'hui qu'hier, dans un contexte où la dématérialisation a vécu un bond. Le pouvoir d'achat des biens de première nécessité, notamment alimentaires, dans un contexte où la récession économique menace, est également devenue plus cruciale. La question de l'habitat, de la précarité énergétique sont également plus importants, dans une situation où le logement est devenu, le temps du confinement, mais sans doute avec des conséquences lourdes pour l'avenir, autant un lieu de vie, de travail et de loisirs.

L'après confinement devra aussi être une période de réponse aux besoins de publics spécifiques, pour qui l'incertitude de la situation est vécue comme un facteur additionnel d'inquiétude.

Tous ces enjeux peuvent être appréhendés par l'Insertion par l'Activité économique, qui, comme on l'a vu à travers des séries de pistes d'action peut proposer des modèles de réponses innovantes et durables. Pour autant, il faudra veiller à ce que les emplois qui en sortiront ne reposent pas sur une précarisation des travailleurs, mais permettent de sécuriser l'emploi de chacun.

Il en va donc de l'inventivité des acteurs du secteur de trouver ces modèles durables pour l'économie et la société de demain, mais aussi du volontarisme politique qu'ils sauront susciter, afin que les investissements soient à la hauteur des enjeux.

### Recommandations générales :

Tout du long du document, nous avons proposé, pour chaque question, des recommandations opérationnelles pour le secteur de l'Insertion par l'Activité économique. Certaines tendances revenaient cependant pour plusieurs sujets. Quelques recommandations générales peuvent donc aussi être proposées.

#### Un besoin de diagnostics locaux

On dispose donc d'un état des lieux des principaux besoins sociaux relevés en Île de France. Les données issues des rapports régionaux ou nationaux nous apportent ainsi ces connaissances. Très souvent, ceux-ci soulignent des faiblesses dans l'appareil public de repérage et de compréhension des publics en difficulté au niveau local. C'est ainsi le cas du rapport sur le numérique, qui souligne la difficulté à cibler le public ayant besoin de médiation par exemple. On retrouve des dynamiques similaires dans les rapports sur le mal-logement, la précarité des jeunes, ou la mobilité.

Les SIAE ont une expertise du contact avec la population fragilisée, à un niveau local. L'étude de la population de leurs bénéficiaires, des obstacles à l'insertion qu'ils rencontrent pourraient ainsi être beaucoup plus mobilisée dans le cadre de la compréhension locale des besoins sociaux.

#### Un besoin d'accompagnement social et professionnel accru

Sur de nombreux sujets, on a pu souligner le rôle que pourraient avoir les SIAE dans l'aide à l'accès au droit, et dans la montée en compétence du public en difficultés.

Ce rôle, les SIAE le jouent à travers l'accompagnement social et professionnel qu'elles proposent aux salariés, ou par le biais de la formation professionnelle.

Pour que celui-ci gagne en efficacité, et puisse se diriger dans la réponse à des besoins cruciaux comme l'accès au numérique par exemple, il convient de l'accompagner financièrement. Cela pourrait s'exprimer dans des solutions concernant le reste à charge des formations pour les salariés en insertion, qui est souvent un frein pour les SIAE, alors même que le PIC IAE permet d'en financer une partie.

### Réponses aux besoins par la création de nouvelles activités

On a pu proposer de nombreuses activités pour lesquelles les SIAE pourraient se positionner dans la réponse aux besoins sociaux tout au long du rapport.

Pour que celles-ci puissent voir le jour, les SIAE doivent pouvoir être soutenues dans leurs projets innovants et expérimentaux.

## Sources :

### Alimentation :

Boyer, Marianne, et Eugénie Dumas. « En France, le gaspillage alimentaire en chiffres ». Le Monde. Consulté le 15 juin 2020. [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/06/07/le-gaspillage-alimentaire-en-france-en-chiffres\\_5311079\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/06/07/le-gaspillage-alimentaire-en-france-en-chiffres_5311079_4355770.html).

« Enquête 2018 - Etude nationale auprès des personnes accueillies par les associations et CCAS partenaires de la FFBA ». Banques alimentaires, 1 janvier 2019. <https://www.banquealimentaire.org/sites/default/files/2019-05/Extrait%20etude%20CSA.pdf>.

Esculier, Fabien, Gilles Billen, Josette Garnier, et Julia Le Noë. « Nourrir Paris En Temps de Crise... et Après ? » The Conversation, 21 avril 2020. <http://theconversation.com/nourrir-paris-en-temps-de-crise-et-apres-135971>.

« Etat des lieux de l'alimentation à Paris ». Mairie de Paris, 25 juillet 2019. <https://cdn.paris.fr/paris/2019/07/25/50f5fd1d49e4d56767d62d2854104ca5.pdf>.

Mairie de Paris. « La stratégie de Paris pour une alimentation durable », 14 novembre 2018. <http://www.paris.fr/pages/la-strategie-de-paris-pour-une-alimentation-durable-5234>.

### Logement :

Beaufils, Sandrine. « Ces évolutions démographiques qui impactent les besoins de logements en Île-de-France ». L'Institut Paris Region. Consulté le 15 juin 2020. <https://www.institutparisregion.fr/societe-et-habitat/demographie/ces-evolutions-demographiques-qui-impactent-les-besoins-de-logements-en-ile-de-france.html>.

Choulet, Frédéric. « Logement en Île-de-France : ce que dit la dernière enquête - Le Parisien », 6 mars 2017. <https://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/sur-le-front-du-logement-en-ile-de-france-ca-s-ameliore-mais-06-03-2017-6738750.php>.

Dichary, Elsa. « Logement social: l'offre en Île-de-France de plus en plus déconnectée des besoins ». Les Echos, 4 mars 2020. <https://www.lesechos.fr/industrie-services/immobilier-btp/logement-social-ile-de-france-tres-en-retard-sur-ses-objectifs-1181791>.

« Enquête Île-de-France : Villes solidaires avec les plus pauvres ». Secours Catholique, 2014. [https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier\\_presse\\_-\\_Enquete\\_solidarite\\_mairies\\_IDF\\_2014.pdf](https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier_presse_-_Enquete_solidarite_mairies_IDF_2014.pdf).

« Le logement social face au dégi de de l'accès des publics modestes et défavorisés ». Cour des Comptes, février 2017. <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/EzPublish/20170222-rapport-logement-social.pdf>.

« L'état du mal-logement en France 2019 - Rapport annuel #24 ». Fondation Abbé Pierre, 2020. [https://www.fondation-abbe-pierre.fr/documents/pdf/rapport\\_complet\\_etat\\_du\\_mal\\_logement\\_2019\\_def\\_web.pdf](https://www.fondation-abbe-pierre.fr/documents/pdf/rapport_complet_etat_du_mal_logement_2019_def_web.pdf).

Région Île-de-France. « Logement et développement urbain : la Région s'engage pour plus de 16 millions d'euros ». Consulté le 15 juin 2020. <https://www.iledefrance.fr/logement-et-developpement-urbain-la-region-sengage-pour-plus-de-16-millions-deuros>.

L'Union sociale pour l'habitat. « Pourquoi les organismes Hlm sont-ils légitimement inquiets ? » Consulté le 15 juin 2020. <https://www.union-habitat.org/actualites/pourquoi-les-organismes-hlm-sont-ils-legitimement-inquiets>.

## Précarité énergétique

Host, Sandrine, Dorothee Grange, Lucile Mettetal, et Ute Dubois. « Précarité énergétique et santé : état des connaissances et situation en Île-de-France ». Observatoire Régional de Santé Île-de-France, 2014. [https://www.ors-idf.org/fileadmin/DataStorageKit/ORS/Etudes/Etude\\_1541/Synth\\_PE\\_et\\_sante\\_WEB\\_I\\_.pdf](https://www.ors-idf.org/fileadmin/DataStorageKit/ORS/Etudes/Etude_1541/Synth_PE_et_sante_WEB_I_.pdf).

UNCCAS. « Précarité énergétique : tableau de bord 2019 », 9 janvier 2020. <https://www.unccas.org/precarite-energetique-tableau-de-bord-2019>.

## Public spécifique

Région Île-de-France. « 5 nouvelles mesures pour les quartiers populaires ». Consulté le 15 juin 2020. <https://www.iledefrance.fr/5-nouvelles-mesures-pour-les-quartiers-populaires>.

Franceinfo. « Misère étudiante : la malnutrition chez les jeunes “commence à devenir chronique” », 31 mai 2017. [https://www.francetvinfo.fr/sante/alimentation/misere-etudiante-la-malnutrition-chez-les-jeunes-commence-a-devenir-chronique\\_2215458.html](https://www.francetvinfo.fr/sante/alimentation/misere-etudiante-la-malnutrition-chez-les-jeunes-commence-a-devenir-chronique_2215458.html).

« Pacte pour la santé globale des Jeunes ». Croix rouge Française, 2017. <https://www.croix-rouge.fr/content/download/1472423/20231417/version/3/file/Pacte+Sante%CC%81+2017+de+la+Croix-Rouge+franc%CC%A7aise.pdf>.

## Mobilité

« La nouvelle enquête globale transport - 2018 ». OMNIL, 24 septembre 2019. [http://www.omnil.fr/IMG/pdf/presentation\\_egt\\_v\\_publicue\\_vf.pdf](http://www.omnil.fr/IMG/pdf/presentation_egt_v_publicue_vf.pdf).

Region, L'Institut Paris. « RER Vélo Île-de-France ». L'Institut Paris Region. Consulté le 15 juin 2020. <http://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/rer-velo-ile-de-france.html>.

## Métiers précaires :

Comarmond, Leïla de. « Plateformes : l'exécutif réfléchit à un nouveau statut pour les chauffeurs Uber ». Les Echos, 5 mars 2020. <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/plateformes-la-piste-dun-troisieme-statut-entre-salariat-et-travail-independant-resurgit-1182470>.

« Arrêt n°1737 du 28 novembre 2018 (17-20.079) - Cour de cassation - Chambre sociale - ECLI:FR:CCASS:2018:SO01737 | Cour de cassation ». Consulté le 15 juin 2020. [https://www.courdecassation.fr/jurisprudence\\_2/chambre\\_sociale\\_576/1737\\_28\\_40778.html](https://www.courdecassation.fr/jurisprudence_2/chambre_sociale_576/1737_28_40778.html).

Lebas, Chloé. « Comment Le Confinement a Enfoncé Les Livreurs à Vélo Dans La Précarité ». The Conversation. Consulté le 15 juin 2020. <http://theconversation.com/comment-le-confinement-a-enfonce-les-livreurs-a-velo-dans-la-precarite-138617>.

Lefèvre, Thibault. « Alfred, livreur sans-papiers pour Frichti : “C’est un abandon” », 10 juin 2020. <https://www.franceinter.fr/alfred-livreur-sans-papiers-pour-frichti-c-est-un-abandon>.

Recker, Fabien. « Plateformes numériques : une proposition de loi pour protéger les travailleurs | Public Senat ». Public Senat, 3 juin 2020. <https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/plateformes-numeriques-une-proposition-de-loi-pour-protoger-les-travailleurs>.

## Fracture numérique

« Premiers résultats de l'enquête Capacity sur les usages numériques des français ». GIS M@rsoin, 9 mars 2017. [https://www.marsouin.org/IMG/pdf/rapport\\_capacity\\_-\\_premiers\\_resultats.pdf](https://www.marsouin.org/IMG/pdf/rapport_capacity_-_premiers_resultats.pdf).

## Textes de référence

« Charte de l'économie sociale | Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Auvergne-Rhône-Alpes - CRESS AuRA ». Consulté le 15 juin 2020. <http://www.cress-aura.org/charte-de-leconomie-sociale>.

Ministère des solidarités et de la santé. « Une commune sur six a réalisé une analyse des besoins sociaux sur son territoire - Ministère des Solidarités et de la Santé », 18 septembre 2018. <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/etudes-et-resultats/article/une-commune-sur-six-a-realise-une-analyse-des-besoins-sociaux-sur-son>.